## Harcèlement et utilisation frauduleuse

-----

Par Anna97421

## Bonjour,

Je suis une jeune associé dans une SARL que nous avons crée avec mon père, 50-50.

J'aimerais savoir quoi faire dans mon cas qui est très problématique.

Celui ci depuis 1 ans utilise la carte de l'entreprise pour des achats personnel dont je n'ai pas facture car il n'en as pas. J'aimerais savoir comment le dénoncer.

Deuxièmement, il est ivre la plupart du temps donc ne travaille pas alors que nous sommes gérant associé à 50-50, se qui crée de l'harcèlement.

Il m'as actuellement viré du lieu de travail (qui est son logement et celui de ma mère) alors qu'il a signer un papier autorisant l'activité professionnelle chez lui. Je précise que n'était en train de travailler pendant qu'il m'a interrompu.

Que puis-je faire? A-t-il le droit de m'interdire l'accès pendant nos heures de travail?

Je ne sais plus quoi faire et je suis désemparé car il ne veux pas que parte de l'entreprise et il ne veux pas non plus partir.

Merci de m'aider pour que je puisse faire le nécessaire.

Par AGeorges

Bonsoir Anna,

Vous n'arriverez à rien dans ce contexte, et vous n'allez pas faire mettre votre père en prison.

Une telle entreprise n'est pas viable.

Si vous êtes gérante à 50/50, vous démissionnez, ce doit être une SARL avec un capital tout petit, vous abandonnez votre part et vous allez voir ailleurs (loin).

par exemple, vous créez une SARLU avec les connaissances acquises.